

Décision

Générale

colonial

Décision n° 641 du 3 juin 1949

n° 641

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 juin 1949

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1949 v2

Date du numéro

30 juin 1949

TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Hassan est engagé en qualité de chauffeur auxiliaire du cercle d'Ali-Sabieh au salaire mensuel de huit mille francs (8.000 fr.) exclusif de toutes indemnités (heures supplémentaires et cherté de vie). L'intéressé est mis à la disposition, du commandant de cercle d'Ali-Sabieh. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1949.